



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Saison 2017/2018 – 1<sup>ère</sup> Phase

Le Comité des Ardennes doit se moderniser et utiliser l'ensemble des outils mis à la disposition par la FFTT. Nous vous informons que pour la saison 2017/2018 vous devez procéder à vos engagements d'équipes sur le SPID ou par mail. Une documentation est jointe au mail.

### 1) LA BALLE :

A partir de 2017/2018, l'ensemble des compétitions devront être jouées avec des balles plastique \*\*\* HOMOLOGUEES, [Cliquez ICI pour la Liste des Balles Homologuées.](#)

**! / \ Une rencontre disputée sans balles plastique sera perdue 18/0, 0 pt pour l'équipe à domicile. / !**

Seriez-vous intéressé par un achat groupé de balles plastiques :

- Oui – Balle entraînement : \_\_\_\_ Balle Compétition : \_\_\_\_  
 Non

Voici les tarifs négociés auprès d'un revendeur belge :

- Balles d'entraînement Tibhar SL 40+ : 37€ les 72 balles (soit 0.514€ la balle), uniquement par boîtes de 72
- Balles compétition Xushaofa 3 étoiles : 75€ les 72 balles (soit 1.042€ la balle), peuvent être vendues à l'unité

### 2) GESTION DES RENCONTRES ET SAISIE DES RESULTATS :

Comme énoncé ci-dessus, nous devons utiliser un maximum les outils fournis par la FFTT via le SPID ou l'espace Mon Club. La gestion d'un comité est l'affaire de tous. C'est pourquoi, nous souhaitons que la saisie des feuilles de rencontres et des résultats soit effectuée par les clubs, avec l'assistance du Comité bien sûr.

Votre club utilisera-t-il le logiciel GIRPE, Gestion Informatisée des Rencontres par Equipes et la remontée des résultats en automatique. <http://www.fftt.com/girpe/>

- OUI  
 NON



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Saison 2017/2018 – 1<sup>ère</sup> Phase

### 3) FINANCES :

Pour rappel, le comité utilise depuis maintenant un an le SPID pour les facturations aux clubs. Chaque mois, le Comité vous enverra un relevé de compte (extrait du SPID financier) avec un récapitulatif détaillé des sommes dues par le club (Engagements Championnat, Critérium, Coupes, amendes etc..) et de vos règlements.

Le solde sera bien sûr à régler dans un délai imparti.

Vous ne réglerez donc plus les engagements aux compétitions avec les inscriptions, mais sur présentation de la facture.

Le but de cette organisation est, encore une fois, d'utiliser les outils mis au service des clubs, des Ligues et des Comités par la FFTT et surtout d'assurer une gestion transparente pour le Comité et pour vos clubs avec une facturation claire, unique et périodique.

Nous souhaitons également que le règlement de ces relevés se fasse un maximum par virements bancaires.

Toutefois, il sera encore possible de régler par chèque bien entendu.

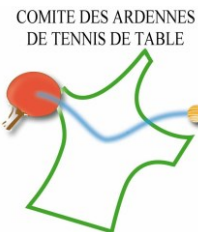
Nous vous rappelons ci-dessous l'IBAN du Comité des Ardennes de Tennis de Table :

FR76 1562 9088 5400 0300 8304 050 Code BIC : CMCIFR2A

Nous ne manquerons pas de vous rappeler ces coordonnées bancaires sur les prochaines correspondances et factures.

### 4) ENGAGEMENT DE VOS EQUIPES POUR LA 1<sup>ère</sup> PHASE 2016-2017

Merci de remplir avec attention les documents suivants (à adresser par mail à [championnat@pingenardenne.fr](mailto:championnat@pingenardenne.fr)) ou d'inscrire directement vos équipes via l'espace mon club sur le formulaire dans la rubrique SERVICES / Questionnaires



**CHAMPIONNAT  
DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES**

***Saison 2017/2018 – 1<sup>ère</sup> Phase***

N° : 0808	Association :
-----------	---------------

Adresse de la salle :

☎ de la salle :

Nombre de tables :

**ENGAGEMENT DES EQUIPES :**

Les matches auront lieu le samedi après-midi ou le dimanche matin pour la prérégionale et le mardi ou vendredi soir pour la D1, D2, D3 et D4 ; les jours peuvent être différents selon vos équipes.

Niveau : Prérégionale, D1, D2, D3, D4	Jour de match	NOM et Prénom Du capitaine d'équipe	☎

Division	Nombre	Prix Unitaire
Prérégionale		55 euros
D1		45 euros
D2		45 euros
D3		45 euros
D4		42 euros

**CAUTION (20 euros par équipe engagée)**

A renvoyer à

**[championnat@pingenardenne.fr](mailto:championnat@pingenardenne.fr)**

**Ou à remplir sur l'Espace Mon Club**

**AVANT LE 15 AOUT 2017**

**(passé ce délai, AUCUNE demande ne pourra être traitée)**

Veillez indiquer vos souhaits d'opposition pour vos équipes, le comité essayera **dans la mesure du possible** de les réaliser :

Fait à

, le

Signature